



Swahili

Licence LLCER

LANGUE, LITTÉRATURE ET CIVILISATION ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

2025-2030

Brochure non contractuelle, à jour au 29 août 2025.
Des modifications sont susceptibles d'intervenir d'ici la rentrée.

Sommaire

Cliquez sur les numéros de page pour accéder directement aux rubriques.

Présentation générale.....	3
Le swahili	3
Son enseignement à l'Inalco.....	3
Le département Afrique-Océan Indien	4
Direction du département	4
L'équipe enseignante.....	4
Présentation du cursus	4
Objectifs pédagogiques.....	5
Organisation de la L1 : deux parcours	7
Tableaux des enseignements de Licence 1	8
Les parcours possibles en L2-L3	10
• Parcours régional Malgache.....	10
• Parcours thématiques et disciplinaires.....	10
• Parcours professionnalisant.....	12
La licence « Accès santé » (LAS) :	13
Tableaux des enseignements de Licence 2 et 3.....	13
Descriptifs des enseignements	17
Licence 1^{ère} année.....	17
Semestre 1	17
Semestre 2	18
Licence 2^{ème} année	18
Semestre 3	18
Semestre 4	19
Licence 3^{ème} année	20
Semestre 5	20
Semestre 6	20
Descriptifs des modules L1+	21
Principes généraux de la scolarité	24
Contrôle des connaissances.....	25
Mobilités et séjours à l'étranger	27
Mobilités hors erasmus +	27
Mobilités Erasmus+.....	27
Aide au voyage de l'Inalco	27
Informations pratiques	28
Lieu d'enseignement	28
Inscription administrative	28
Inscription pédagogique	28
Secrétariats pédagogiques	28
Autres liens utiles	29
Calendrier universitaire	29
Ressources utiles pour les étudiants.....	30
Associations étudiantes	30

Présentation générale

Le swahili

Le swahili, avec un nombre de locuteurs estimé entre 90 et 105 millions de personnes, joue un rôle de premier plan dans toute l'Afrique orientale et centre-orientale. Aujourd'hui langue officielle en Tanzanie, au Kenya et, depuis 2017, au Rwanda, le swahili est également langue nationale en République Démocratique du Congo. Le swahili est langue véhiculaire au Burundi, au nord du Mozambique et au sud de la Somalie et, dans une moindre mesure, au Malawi et en Zambie. Le swahili, langue de travail de l'Union Africaine, est également langue officielle de la SADC (Communauté économique des pays d'Afrique australe) ainsi que de la Communauté Est-africaine regroupant le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et le Soudan du sud. Il est présent dans les publications des grandes institutions internationales (organismes onusiens, ONG...) et occupe une position croissante dans les technologies de l'information et de la communication.

La tradition littéraire écrite en swahili remonte au XVIII^{ème} siècle (à l'origine en caractères arabes, depuis la fin du XIX^{ème} siècle en caractères latins). La place du swahili dans l'enseignement en Tanzanie et au Kenya a conduit à l'émergence d'un grand nombre d'auteurs contemporains.

Son enseignement à l'Inalco

L'Inalco est la seule institution en France à dispenser des cours de swahili à des étudiants aux profils variés. Cette langue figure parmi celles proposées aux épreuves du baccalauréat et du concours de Conseiller et de Secrétaire des Cadres d'orient au Ministère des Affaires étrangères.

La présente brochure décrit la licence LLCER (« Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ») de swahili.

La section de swahili propose un enseignement du swahili à distance par correspondance (ce qui ne veut pas dire qu'il y a un enseignement en visioconférence mais que des documents sont déposés en ligne). Les cours de langues des deux premières années de la LLCER sont disponibles à tout étudiant ne pouvant se déplacer (salarié, résidence à l'étranger...), ainsi que quelques cours de civilisation (voir les descriptifs des enseignements).

Le swahili peut également être suivi dans le cadre de diplômes d'établissement ou dans le cadre du [Passeport Langues O](#), une formation non diplômante permettant aux bacheliers de valider jusqu'à 24 crédits ECTS. Cette formation est ouverte aussi aux non-bacheliers, mais sans possibilité de validation. Les étudiants inscrits en licence ou en master dans un autre établissement peuvent suivre des cours de swahili en mineure (jusqu'à 12 crédits ECTS).

Pour les diplômes d'établissement, consulter la brochure spécifique disponible sur le site Internet de l'Inalco (page « [Formations](#) » du département Afrique-Océan Indien).

Le département Afrique-Océan Indien

Le département Afrique et océan Indien regroupe les formations en langues et civilisations de l'Afrique du Nord et l'Afrique saharienne, de l'Afrique subsaharienne (Afrique occidentale et Afrique Centrale et Orientale) et de Madagascar.

Direction du département

Sophie BABAULT, co-direction, sophie.babault@inalco.fr
Nathaniel GERNEZ, co-direction, nathaniel.gernez@inalco.fr

L'équipe enseignante

Pascal BACUEZ, co-responsable de section, MCF, langue et culture contemporaine d'expression swahili pascal.bacuez@inalco.fr

Nathalie CARRÉ, co-responsable de section, MCF, langue et littérature swahili
nathalie.carre@inalco.fr ; www.inalco.fr/enseignant-chercheur/nathalie-carre

Nathanaël GERNEZ, MCF, langue et linguistique swahili

Jean-Luc VILLE, MCF, ethnologie de l'Afrique et des sociétés de l'aire

Kai MAEMBE, chargée de cours: kai.maembe@inalco.fr

Présentation du cursus

La licence de swahili (LLCER AOI : « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Parcours Océan Indien) est ouverte aux étudiants titulaires d'un baccalauréat, d'un titre équivalent, ou bénéficiant d'une validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le cursus est conçu pour les grands débutants. Aucune connaissance préalable de la langue n'est requise.

La licence de malgache vise, outre les étudiants s'inscrivant en formation initiale :

- Les étudiants d'autres universités venant chercher une qualification supplémentaire
- Les étudiants (socrates-erasmus) inscrits dans des universités européennes, désireux d'obtenir une formation dans l'une des langues offertes dans la mention ;
- Les étudiants cherchant à découvrir leurs langues et cultures d'origine ;
- Ceux ou celles qui sont investis dans des projets de développement et des professionnels cherchant une formation en langues et cultures africaines.

L'accès à la mention est possible en S3 (L2) ou S5, après étude des dossiers sous réserve de validation des parcours précédents.

Dans le cadre de la licence LLCER, à partir de 2025-2026, tout étudiant commençant une licence recevra au cours de sa formation une sensibilisation aux enjeux de la Transition Ecologique pour un Développement Soutenable (TEDS).

Plus d'informations : <https://www.Inalco.fr/formations/licences-llcer>

Objectifs pédagogiques

La mention « Langue, littérature et civilisation étrangères et régionales – Parcours Afrique Océan indien (LLCER AOI) » offre aux étudiants une formation solide dans une ou plusieurs langues africaines, articulée sur un socle de connaissances disciplinaires fondamentales couvrant l'aire de l'Afrique subsaharienne (ethnologie, histoire, linguistique, littérature). Cette formation vise à former des étudiants possédant une connaissance approfondie de la langue choisie mais aussi, en complémentarité, des connaissances pluridisciplinaires.

Cette formation doit permettre :

- > aux étudiants désireux de poursuivre leur cursus, de s'inscrire en Master ;
- > aux étudiants se destinant aux métiers de la presse, de bénéficier d'une formation complémentaire spécialisée ;
- > à celles et ceux qui se destinent à la diplomatie d'être sensibilisés aux langues et cultures africaines ;
- > aux (futurs) enseignants, aux médiateurs sociaux, scolaires ou parascolaires, aux bibliothécaires ou à ceux qui se destinent à l'encadrement culturel, aux médecins, de mieux s'intégrer dans leur tissu socioprofessionnel tant en France que dans les pays de l'Afrique subsaharienne.

Cette mention peut enfin offrir à des spécialistes d'autres disciplines (ethnologie, ethnomusicologie, histoire, linguistique, littérature, sciences économiques ou autres), un complément unique à leur orientation professionnelle.

Le cursus de la licence est réparti sur trois années L1 - L2 - L3 divisées en semestres (de S1 à S6) de 13 semaines de cours chacun. À chaque enseignement (EC ou élément constitutif) est affecté un nombre x de crédits (ECTS) qui s'additionnent. Pour obtenir la licence, il faut acquérir 180 ECTS.

L'objectif de la formation est :

1) de doter les étudiants d'une compétence linguistique directement utilisable pour la communication orale et écrite en berbère et pour l'exploitation et la traduction de tous types de documents et textes rédigés dans cette langue (niveau de compétence visé : **A2** en fin de 1^{re} année, **B1** en fin de 2^e année et **B2** en fin de 3^e année) ; [modifier éventuellement les niveaux indiqués, si nécessaire]

2) de fournir une connaissance générale de l'Histoire, de la culture et de la société berbère, permettant l'accès aux références culturelles et aux codes sociaux et communicationnels en vigueur dans le pays, condition préalable pour entretenir des relations ou travailler avec des locuteurs d'amharique ;

3) d'insérer ces connaissances linguistiques et culturelles dans leur cadre régional européen, de les relier aux grandes problématiques du monde contemporain ainsi qu'aux compétences disciplinaires fondamentales permettant la poursuite d'études en master à l'Inalco ou dans un autre établissement.

Licence mention LLCER (Langue, Littérature et Civilisation Étrangère ou Régionale)

Licence mention LLCER (Langue Littérature Civilisation Étrangère et Régionale) : 3 ans - 180 ECTS				
	Parcours régionaux	Parcours thématiques et disciplinaires	Parcours bilangues	Parcours professionnalisants, 5 filières
L1	UE1 Enseignements de langue			
	UE2 Enseignements de civilisation et/ou de langue			
	UE3 Enseignements régionaux -> 6 à 15 ECTS/semestre			
L2	UE1 Enseignements de langue			
	UE2 Enseignements de civilisation et/ou de langue			
	UE3 Enseignements régionaux = 3 ECTS/semestre			
	UE4 Ens. libres = 6 ECTS/s. (hors enseignement des filières pro.)	UE4 Enseignements thématiques et disciplinaires et libres = 6 ECTS/s.	UE3 et UE4 = 9 ECTS/semestre Enseignements de la langue 2	UE3 et UE4 = 9 ECTS/semestre Enseignements de la filière professionnalisante
L3	UE1 Enseignements de langue			
	UE2 Enseignements de civilisation et/ou de langue			
	UE3 Enseignements régionaux = 9 ECTS/semestre			
	UE4 Ens. libres = 6 ECTS/s. (hors enseignement des filières pro.)	UE4 Enseignements thématiques et disciplinaires et libres = 6 ECTS/s.	UE3 et UE4 = 15 ECTS/semestre Enseignements de la langue 2	UE3 et UE4 = 15 ECTS/semestre Enseignements de la filière professionnalisante

Organisation de la L1 : deux parcours

En L1, chaque semestre comporte 3 UE. L'UE1 regroupe tous les enseignements de langue, l'UE2 comprend des enseignements de civilisation portant sur le pays ou sur son environnement régional proche. Selon le parcours suivi (parcours Licence classique ou parcours L1⁺), l'**UE3** comprend un cours obligatoire de méthodologie, permet de suivre des enseignements de civilisation ou de s'initier à une autre langue de l'INALCO, et/ou inclut trois modules de renforcement en parcours L1⁺.

Deux parcours sont en effet proposés en licence 1 :

- **Le parcours classique** qui s'adresse aux étudiants ayant reçu une réponse « OUI » sur Parcoursup ;

- **Le parcours L1⁺** qui s'adresse aux étudiants ayant reçu une réponse « Oui si » (avec le code aménagement AM19) sur Parcoursup avec l'obligation de s'inscrire dans le parcours L1⁺. Cette mention figure dans l'attestation d'admission reçue après acceptation de la proposition d'admission à l'INALCO reçue via Parcoursup.

Ce parcours comporte des enseignements communs à la licence classique et des enseignements spécifiques au parcours L1⁺. (Pour plus d'informations, voir page dédiée sur le site Internet : <https://www.inalco.fr/formations/le-parcours-l1>).

Le parcours aménagé L1+ fait partie du dispositif « Licence+ » permettant un accompagnement individualisé, destiné à favoriser la réussite des étudiants.

Tableaux des enseignements de Licence 1

Licence 1		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
		60	
Semestre 1		30	...
UE1 – Langue : commun au parcours classique et au parcours L1 ⁺		12	
SWAA116A	Grammaire swahilie 1	3	1h30
SWAA116B	Pratique écrite du swahili 1	3	1h30
SWAA116C	Pratique orale du swahili 1	3	1h30
SWAA116D	Productions orales et théâtrales en swahili	3	1h30
UE2 – Civilisation : commun au parcours classique et au parcours L1 ⁺		9	
SWAA126A	Aire swahiliphone 1		
AOIA126C	Introduction à l'anthropologie : Afrique de l'Est / Océan Indien	3	1h30
AOIA126D	Histoire de l'Afrique de l'Est et Centrale 1	3	1h30
UE3 – Enseignements régionaux : selon parcours			
A : Parcours Classique		9	
AOIA136A	Littérature et société en Afrique	2	2h
AOIA136B	Géographie générale de l'Afrique	2	2h
AOIA136C	Sociétés et environnement en Afrique	2	2h
AOIA136d	Méthodologie du travail universitaire, adossé sur l'EC de littérature ou de géographie (en fonction des charges de cours)	3	1h30
B: Parcours L1⁺		...	
[code EC]	• Enseignements régionaux [liste à indiquer selon maquette de langue]	[A compl éter]	[A compléter]
LPLA136	EC L1+ (dispensés de Sociétés et environnement)	3	
AOIA136a	Littérature et société en Afrique :	2	2h
AOIA136b	Géographie générale de l'Afrique	2	2h
AOIA136d	Méthodologie du travail universitaire, adossé sur l'EC de littérature ou de géographie (en fonction des charges de cours)	3	1h30
	• Enseignements du programme Licence+		
LPLA1461	Module de personnalisation du parcours		Sur RdV (obligatoire)
LPLA1462	Module de formation	1,5	
	LPLA146A Stage Outils 1 (2 séances de 3h au semestre 1)		
	LPLA146B Anatomie d'une langue et d'une culture 1 (séances de 3h, en semaine A ou semaine B)		
LPLA1463	Module de soutien personnalisé (un atelier)	1,5	
	<i>(Tutorat obligatoire + un atelier obligatoire)</i>		
	◦ Tutorat (en langue et / ou civilisation) obligatoire		Durée variable
	◦ 1 atelier obligatoire parmi:		1,5 h
	LPLA146D Français 1		
	LPLA146E Soutien en méthodologie 1		
	LPLA146F Anglais 1		
	LPLA146G Atelier d'écriture 1		

*Voir organisation du planning dans le chapitre « Descriptif des enseignements ».

** L'affectation dans un groupe des ateliers « français » « soutien en méthodologie » « écriture » ou « anglais » est conditionnée aux résultats des tests d'anglais et de français. Le contrat d'études finalisé indiquant l'affectation déterminée par le service REVE (groupe, jours et horaires) est envoyé aux étudiants par mail au début de l'automne.

Licence 1		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
		60	
Semestre 2		30	...
UE1 – Langue : commun au parcours classique et au parcours L1 ⁺		12	
SWAB116A	Grammaire swahilie 2	3	1h30
SWAB116B	Pratique écrite du swahili 2	3	1h30
SWAB116C	Pratique orale du swahili 2	3	1h30
SWAB116D	Productions écrites en swahili	3	1h30
UE2 – Civilisation : commun au parcours classique et au parcours L1 ⁺		9	
SWAB126A	Aire swahiliphone 2	3	1h30
AOIB126A	Littérature orale et identité visuelle	3	1h30
AOIB126B	Histoire de l'Océan Indien antique et médiéval	3	1h30
UE3 – Enseignements régionaux : selon parcours			
A : Parcours Classique		9	
AOIB136A	Histoire de l'Afrique : approche chronologique (Ier – XVIe)	3	2h
AOIB136B	Sociolinguistique 1	3	2h
AOIB136C	L'écriture des langues africaines : histoire, enjeux	3	2h
B: Parcours L1⁺		...	
[code EC]	• Enseignements régionaux [liste à indiquer selon maquette de langue]	[A compl ^é ter]	[A compl ^é ter]
LPLB136	EC L1+ (dispensés de Ecriture des langues africaines)	3	
AOIB136A	Histoire de l'Afrique : approche chronologique (Ier – XVIe)	3	2h
AOIB136B	Sociolinguistique 1	3	2h
	• Enseignements du programme Licence+		
LPLB1461	Module de personnalisation du parcours		Sur RdV (obligatoire)
LPLB1462	Module de formation	1,5	
	LPLB146B Anatomie d'une langue et d'une culture 2 (séances de 3h, en semaine A ou semaine B)		
LPLA1463	Module de soutien personnalisé (un atelier)	1,5	
	<i>(Tutorat obligatoire + un atelier obligatoire)</i>		
	◦ Tutorat (en langue et / ou civilisation) obligatoire		Durée variable
	◦ 1 atelier obligatoire parmi:		1,5 h
	LPLB146D Français 2		
	LPLB146E Soutien en méthodologie 2		
	LPLB146F Anglais 2		
	LPLB146G Atelier d'écriture 2		

**Voir organisation du planning dans le chapitre « Descriptif des enseignements ».*

*** L'affectation dans un groupe des ateliers « français » « soutien en méthodologie » « écriture » ou « anglais » est conditionnée aux résultats des tests d'anglais et de français. Le contrat d'études finalisé indiquant l'affectation déterminée par le service REVE (groupe, jours et horaires) est envoyé aux étudiants par mail au début de l'automne.*

Les parcours possibles en L2-L3

En deuxième année (L2), l'étudiant poursuit l'étude des langue et civilisation choisies (UE1 et UE2, voire UE3). Il détermine aussi l'orientation qu'il veut donner à sa licence en optant pour l'un des quatre parcours proposés (UE4 ou UE3+UE4) : parcours régional malgache, parcours thématiques et disciplinaires, parcours bilangues et parcours professionnalisants.

• **Parcours régional Malgache** : les étudiants en parcours régional choisissent leurs enseignements d'UE3 (enseignements régionaux de civilisation ou d'initiation à une autre langue) dans l'offre du département Afrique-Océan Indien. Ils sont libres de choisir les cours d'UE4 qui leur conviennent, en fonction de leurs projets personnels et de leurs centres d'intérêt : les UE4 comprennent chacune 2 EC (6 ECTS) qui peuvent être choisis dans la liste des cours de civilisation régionale, dans celles des cours thématiques et disciplinaires ou dans l'offre de l'établissement. Un cours d'anglais (langue de travail en sciences humaines et sociales) peut également être choisi en UE4, soit au second semestre de L2 (ANGB240a), soit au premier semestre de L3 (ANGA340) - niveau B1 minimum requis et capacités limitées.

Le département recommande les enseignements suivants : .

• **Parcours thématiques et disciplinaires** : l'UE3 est choisie dans l'offre du département. En UE4, l'étudiant peut choisir l'un des 12 parcours thématiques et disciplinaires proposés (portant sur une discipline des sciences humaines ou sur une thématique traitée selon une approche pluridisciplinaire et transrégionale). Dans ce cas, il suit les enseignements obligatoires qu'il comporte. Les parcours proposés sont les suivants :

ANT – Parcours « Anthropologie »

Convaincue de l'unité du genre humain, l'anthropologie veut saisir à la fois la diversité des cultures humaines et les caractéristiques universelles de l'homme en société. Le parcours anthropologie en licence offre une prise de contact avec cette discipline, sa méthode (l'enquête de terrain), ses domaines de recherches, ses courants et ses réflexions scientifiques, ses grands auteurs. Il prépare au parcours anthropologie en master LLCER orientation recherche.

ART - Parcours « Arts du monde »

Le parcours « Arts du monde » propose une formation aux méthodes d'approche du fait artistique tel qu'il se manifeste d'un continent à l'autre. Il a la double spécificité de permettre :

a/ de décloisonner les disciplines artistiques en créant des passerelles entre l'étude des différents arts, des arts du son (musique) aux arts visuels (architecture, bande dessinée, calligraphie, peinture, photographie) en passant par les arts du spectacle (cinéma et audiovisuel, danse, théâtre) ;

b/ d'associer réflexion sur les arts et pratique artistique (les étudiants qui le souhaitent peuvent en effet intégrer dans leur cursus leur formation aux arts à raison de 3 ECTS par semestre).

Le parcours développe des partenariats avec de prestigieuses institutions de formation aux arts (Musée du Louvre pour les arts plastiques, CRR de Créteil pour les musiques traditionnelles). Il prépare notamment à l'entrée en Master LLCER mention ARL (orientation professionnelle ou recherche) les étudiants qui souhaitent combiner dans leur cursus langue

et arts pour s'ouvrir aux métiers de l'animation culturelle, de la médiation culturelle ou de la recherche.

ENJ – Parcours « Enjeux politiques mondiaux »

Ce parcours vise à initier les étudiants à l'étude d'enjeux transnationaux dont la nature est à la fois politique, institutionnelle, sociale et économique. A travers l'étude des institutions, des régimes politiques et des modes de gouvernement, les différents enseignements doteront les étudiants de connaissances et d'outils analytiques essentiels pour appréhender des phénomènes qui se manifestent à la fois au sein des espaces nationaux et au travers des frontières étatiques. Des dynamiques caractérisant diverses régions du monde seront abordées de manière comparative et en croisant les échelles d'analyse.

ENV - Parcours « Environnement »

Changement climatique et crises environnementales s'éprouvent à la surface du globe depuis des lieux précis. L'Inalco constitue, par son ouverture au monde et la pluridisciplinarité de ses formations en licence, une opportunité originale et unique en France de penser la crise écologique de manière décentrée, tant d'un point de vue géographique que disciplinaire, en lien avec les langues et les cultures qui y sont représentées.

Ce parcours regroupe ainsi, sous l'expression des « humanités environnementales », domaine de recherche émergent en France depuis les années 2000, un ensemble de disciplines qui analysent le lien entre environnement, pratiques (culturelles, sociales) et questions (politiques, économiques, éthiques), et se voient progressivement transformées dans leurs modèles théoriques, leurs méthodes et leurs terrains d'enquête, par cet objet d'étude qu'est « l'environnement » depuis une trentaine d'années.

Ce parcours, pionnier en France, en prise avec une actualité brûlante et la diversité du monde, rassemble ainsi économistes, littéraires, anthropologues, historiens, géographes.

GSM – Parcours « Genres et sexualités dans le monde »

Le parcours transversal « Genres et sexualités dans le monde » se propose de donner à réfléchir et de déconstruire le principe de « valence différentielle des sexes » (F. Héritier-Augé), défini comme une hiérarchisation entre genres et qui se fait aux dépens des femmes. L'extrême diversité du féminin et du masculin dans les différentes aires culturelles du monde et la limite de la binarité du genre seront étudiées dans des domaines aussi variés que l'éducation, la reproduction, la religion, et la sexualité.

HCM – Parcours « Histoire connectée du monde »

Le parcours « Histoire connectée du monde » présente la diversité des disciplines qui étudient l'histoire de l'humanité et le changement de regard qu'apportent l'anthropologie, l'archéologie, la génétique et l'histoire connectée. Cela permet d'intégrer pour la première fois au récit de l'histoire humaine la période précoloniale du monde extra-européen.

LGE – Parcours « Linguistique »

Le parcours « Linguistique » – en tant que discipline relevant des sciences de l'homme et de la société – propose des enseignements organisés en une progression cohérente :

- a/ présentation générale des langues du monde, des usages de la langue et des relations entre langue et société ;
- b/ études des unités du langage ;
- c/ modèles syntaxiques, présentation des classements en types et application ;
- d/ dynamique des langues (langues en contact, changements historiques).

LIT – Parcours « Littératures, arts et traduction »

Ce parcours vise à donner aux étudiants les outils méthodologiques, critiques et conceptuels pour comprendre comment le texte s'organise et fonctionne à l'intérieur du champ littéraire et de la culture au sein desquels il s'inscrit, à mieux saisir les réseaux de signification et d'images dont il est tissé. Vivement conseillé pour tout étudiant souhaitant poursuivre en master LLCER-ARL ou TI-TL de l'Inalco.

ORA - Parcours « Oralité »

L'Oralité place la parole au centre de la communication. Elle appartient au patrimoine immatériel de l'humanité ; est aussi contemporaine et peut être étudiée comme un art verbal à part entière qui englobe l'expression du corps, l'accompagnement musical et la néo-oralité. Elle est attestée en Afrique, aux Amériques, en Asie et en Europe. Son domaine d'expression privilégié est la littérature orale (épopée, conte, proverbe, etc.). En contexte souvent plurilingue, l'oralité concerne des langues à statuts variés : minorées, dominantes,

enseignées ou non. Elle s'intéresse aux faits sociaux ; est un outil puissant de création et de transmission ; exprime les identités culturelles et les représentations du monde. Elle est présente dans l'expression artistique, l'éloquence, la transmission et l'enseignement, l'acquisition des langues, les thérapies fondées sur la parole, le droit coutumier.

PHI - Parcours « Philosophies d'ailleurs »

La philosophie est perçue chez nous comme un style de pensée ayant ses racines dans l'Antiquité grecque et s'étant principalement déployé en Europe occidentale avant de s'exporter dans le monde entier à la faveur de la domination européenne des derniers siècles. La réalité, cependant, est plus complexe : tout d'abord, l'héritage des philosophes grecs a rayonné bien en-dehors du monde « occidental » et son héritage s'étend aussi loin que l'islam. D'autre part, l'Inde et la Chine ont donné naissance à des formes de pensée très analogues à ce que nous appelons philosophie, malgré des différences culturelles intéressantes.

Enfin, le mythe de l'altérité absolue – qu'il y aurait des pensées « mystérieusement autres » et presque impénétrables à « notre logique » – ne résiste pas à l'épreuve des faits. L'Inalco, où l'on peut étudier les langues nécessaires pour accéder aux œuvres et dont plusieurs enseignants ont une solide formation en philosophie, en présentant ce parcours « philosophies d'ailleurs » propose à la fois une introduction élémentaire aux quatre auteurs des « philosophies d'ailleurs » (Zhuangzi pour la Chine, Nāgārjuna pour l'Inde, Maimonide pour la pensée juive et Avicenne pour la pensée arabo-musulmane) ajoutés aux programmes de terminale, mais aussi une réflexion sur l'exercice de la réflexion philosophique dans les langues non indo-européennes, d'une part, et, d'autre part, sur l'articulation philosophie-religion qui doit être pensée pour éclaircir le cadre dans lequel se déploie une bonne partie de la pensée de ces « philosophies d'ailleurs ».

REL – Parcours « Religions »

Le parcours « Religion(s) » se propose de donner aux étudiants de l'Inalco une formation de base aux sciences religieuses, complétant les connaissances acquises dans leur aire de spécialisation par un enseignement généraliste se composant de deux éléments: (1) en L2, une présentation élémentaire d'un bon nombre de religions du monde sous un format favorisant une démarche comparative ; puis, (2) en L3, une initiation aux grandes composantes disciplinaires de la science des religions: (a) anthropologie, (b) histoire, (c) philosophie et (d) sociologie des faits religieux.

VMM - Parcours « Violences, migrations, mémoires »

Ce parcours thématique explore les logiques qui sous-tendent les guerres, les violences politiques, ainsi que les phénomènes de migration associés. Il analyse les représentations de l'adversaire ou de l'ennemi, pose la question de l'identité, de ses représentations des frontières que celles-ci tracent entre groupes humains et sociaux. Le parcours aborde également l'étude des traces de la violence, la mémoire des conflits, les manières dont les sociétés et les individus en témoignent.

En fonction de ses projets ou de ses centres d'intérêt, l'étudiant peut aussi choisir des enseignements proposés dans différents parcours et composer ainsi un programme personnalisé.

Un cours d'anglais (langue de travail en sciences humaines et sociales) peut également être choisi en UE4, soit au second semestre de L2 (ANGB240a), soit au premier semestre de L3 (ANGA340) si le parcours choisi ne comporte que 4 cours obligatoires - niveau B1 minimum requis et capacités limitées.

Pour en savoir plus, consultez la brochure des parcours sur le site Internet de l'Inalco : <https://www.Inalco.fr/formations/licences-llcer-parcours-thematiques-et-disciplinaires>

● **Parcours professionnalisant** (accès sur dossier) : dans ce type de parcours, l'UE3 et l'UE4 sont remplacées par des enseignements spécifiques à l'une des 5 filières

professionnalisantes sélectives, à hauteur de 9 ECTS par semestre en L2 et de 15 ECTS par semestre en L3. Les filières professionnalisantes sont les suivantes :

- Commerce international (CI) ;
- Communication interculturelle et internationale (Com2I) ;
- Didactique des langues (DDL) ;
- Relations internationales (RI) ;
- Traitement automatique des langues (TAL).

Pour en savoir plus, consultez la page dédiée sur le site internet de l'Inalco : <https://www.Inalco.fr/formations/licence-llcer-parcours-professionnalisant>

La licence « Accès santé » (LAS) :

Le swahili peut être choisi dans le cadre d'une licence accès santé (LAS), dont l'organisation permet aux étudiants de suivre parallèlement le cursus LLCER de swahili à l'Inalco (60 ECTS/an) et les enseignements de la mineure santé (12 ECTS) dispensés par Université Paris Cité afin de candidater par la suite aux études de santé. Les L.AS permettent d'accéder à l'une des filières de santé proposées à Université Paris Cité : Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie.

Tableaux des enseignements de Licence 2 et 3

Licence 2		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
		60	
Semestre 3		30	...
UE1 – Langue		12	
SWAA216A	Grammaire swahilie 3	3	1h30
SWAA216B	Pratique écrite du swahili 3	3	1h30
SWAA216C	Pratique orale du swahili 3	3	1h30
SWAA216D	Introduction à l'une des langues des Comores 1	3	1h30
SWAA216E	Transcription et sous-titrages 1	3	1h30
UE2 – Civilisation		9	
SWAA226A	Art, culture, patrimoine swahili	3	1h30
AOIA226A	Systèmes littéraires	3	1h30
AOIA226B	Rites et religions	3	1h30
AOIA226C	L'Afrique de l'Est : grands enjeux géographiques	3	1h30
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)		3	
AOIA236A	Cinémas d'Afrique	3	2h

UE4 - Enseignements libres (parcours régional)		6	
	2 EC à choisir librement parmi : • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3 • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux).		
	Enseignements particulièrement recommandés :		
ZZZA246A	EC1 à préciser au contrat pédagogique	3	
ZZZA246B	EC2 à préciser au contrat pédagogique	3	

Semestre 4		30	...
UE1 – Langue		12	
SWAB216A	Grammaire swahilie 4	3	1h30
SWAB216B	Pratique écrite du swahili 4	3	1h30
SWAB216C	Pratique orale du swahili 4	3	1h30
SWAB216D	Introduction à l'une des langues des Comores 2	3	1h30
SWAB216E	Transcription et sous-titrages 2	3	1h30
UE2 – Civilisation		9	
SWAB226A	Swahili des médias	3	1h30
AOIB226A	Histoire de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique centrale 2	3	1h30
AOIB226B	Géographie de l'Afrique de l'Est : approche thématique	3	1h30
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)		3	
AOIB236A	Géopolitique de l'Afrique	3	1h30
UE4 - Enseignements libres (parcours régional)		6	
	2 EC à choisir librement parmi : • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3. • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). • Anglais (sous réserve des capacités d'accueil ; s'il est choisi ce semestre, l'anglais ne pourra pas être choisi en L3 ; les étudiants souhaitant suivre dans leur cursus à la fois des cours d'anglais et un parcours transversal ont intérêt à choisir l'anglais en L2)		
ZZZB246A	EC1 à préciser au contrat pédagogique	3	ZZZB246 A
ZZZB246B	EC2 à préciser au contrat pédagogique	3	ZZZB246 B
	Enseignements particulièrement recommandés :		

Licence 3		ECTS	Volume horaire hebdo- madaire
		60	
Semestre 5		30	...
UE1 - Langue		12	
SWAA316A	Grammaire swahilie 5	3	1h30
SWAB316B	Pratique écrite du swahili 5	3	1h30
SWAB316C	Pratique orale du swahili 5	3	1h30
SWAB316D	Littérature swahilie 1	3	1h30
UE2 - Civilisation		3	
AOIA326A	Arts verbaux en Afrique	3	1h30
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)		9	
AOIA336A	Histoire de l'Afrique contemporaine : approche thématique (XIXe – XXIe)	3	1h30
AOIA336B	Anthropologie culturelle 1	3	1h30
AOIA336C	Littératures écrites en langues africaines : dynamiques locales, enjeux globaux	3	1h30
UE4 - Enseignements libres (parcours régional)		6	
	2 EC à choisir librement parmi : • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3. • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). • Anglais (sous réserve des capacités d'accueil ; à condition qu'il n'ait pas déjà été validé en L2)		
AOIA346	UE4 régionale	6	
ZZZA34A	EC1 à préciser au contrat pédagogique	3	
ZZZA346B	EC2 à préciser au contrat pédagogique	3	

Semestre 6		30	...
UE1 - Langue		12	
SWAB316A	Grammaire swahilie 6	3	1h30
SWAB316B	Production écrite du swahili 6	3	1h30
SWAB316C	Production orale du swahili 6	3	1h30
SWAB316D	Littérature swahilie 2	3	1h30
UE2 - Civilisation		3	
AOIB326A	Histoire des études littéraires au Nord et au Sud du Sahara	3	1h30
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)		9	
AOIB336A	Géographie thématique : sociétés urbaines en Afrique	3	1h30
AOIB336C	Sociolinguistique 2	3	1h30
AOIB336D	Anthropologie culturelle 2	3	1h30
UE4 - Enseignements libres (parcours régional)		6	
	2 EC à choisir librement parmi : • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3. • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux).	6	
AOIB346	UE4 régionale		
ZZZB34A	EC1 à préciser au contrat pédagogique	3	
ZZZB34B	EC2 à préciser au contrat pédagogique	3	

Descriptifs des enseignements (à venir)

Licence 1^{ère} année

Semestre 1

UE1 – Langue (enseignements fondamentaux)	
SWAA116A	Grammaire swahilie 1
Descriptif	
Évaluation	
SWAA116B	Pratique écrite du swahili 1
Descriptif	
Évaluation	
SWAA116C	Pratique orale du swahili 1

Descriptif	
Évaluation	

SWAA116D	Productions orales et théâtrale en swahili
Descriptif	
Évaluation	

UE2 – Civilisation (enseignements aréaux)

SWAA126A	Aire swahiliphone 1
Descriptif	
Évaluation	

Semestre 2

UE1 – Langue (enseignements fondamentaux)

SWAB116A	Grammaire swahilie 2
Descriptif	
Évaluation	

SWAB116B	Pratique écrite du swahili 2
Descriptif	
Évaluation	

SWAB116C	Pratique orale du swahili 2
Descriptif	
Évaluation	

SWAB116D	Productions écrites en swahili
Descriptif	
Évaluation	

UE2 – Civilisation (enseignements aréaux)

SWAB126A	Aire swahiliphone 2
Descriptif	
Évaluation	

Licence 2^{ème} année

Semestre 3

UE1 – Langue (enseignements fondamentaux)

SWAA216A	Grammaire swahilie 3
-----------------	-----------------------------

Descriptif	
Évaluation	

SWAA216B	Production écrite du swahili 3
Descriptif	
Évaluation	

SWAA216C	Pratique orale du swahili 3
Descriptif	
Évaluation	

SWAA216D	Introduction à l'une des langues des Comores 1
Descriptif	
Évaluation	

SWAA216E	Transcription et sous-titrage 1
Descriptif	
Évaluation	

UE2 – Civilisation (enseignements aréaux)

SWAA226A	Art, culture et patrimoine swahili
Descriptif	
Évaluation	

Semestre 4

UE1 – Langue (enseignements fondamentaux)

SWAB216A	Grammaire swahilie 4
Descriptif	
Évaluation	

SWAB216B	Pratique écrite du swahili 4
Descriptif	
Évaluation	

SWAB216C	Pratique orale du swahili 4
Descriptif	
Évaluation	

SWAB216D	Introduction à l'une des langues des Comores 2
Descriptif	
Évaluation	

SWAB216E	Transcription et sous-titrages 2
Descriptif	
Évaluation	

UE2 – Civilisation (enseignements aréaux)

SWAB226A	Swahili des médias
Descriptif	
Évaluation	

Licence 3^{ème} année

Semestre 5

UE1 – Langue (enseignements fondamentaux)

SWAA516A	Grammaire swahilie 5
Descriptif	
Évaluation	

SWAA516B	Pratique écrite du swahili 5
Descriptif	
Évaluation	

SWAA516C	Pratique orale du swahili 5
Descriptif	
Évaluation	

SWAA516D	Littérature swahilie 1
Descriptif	
Évaluation	

Semestre 6

UE1 – Langue (enseignements fondamentaux)

SWAB516A	Grammaire swahilie 6
Descriptif	
Évaluation	

SWAB516B	Pratique écrite du swahili 6
Descriptif	
Évaluation	

SWAB516C	Pratique orale du swahili 6
Descriptif	
Évaluation	

SWAB516D	Littérature swahilie 2
Descriptif	
Évaluation	

Descriptifs des modules L1+

LPLA1461/ LPLB1461	Module de personnalisation du parcours	Parcours L1 ⁺
Descriptif	Chaque étudiant rencontre la directrice d'études des parcours Licence +/Tempo au début de chaque semestre. Cette rencontre vise à aider l'étudiant à s'insérer dans l'établissement, à analyser ses choix et expériences, à faire un bilan de ses compétences, à construire son projet personnel, académique et éventuellement professionnel.	
Organisation/ Calendrier	Sur rendez-vous : La directrice d'études des parcours Licence +/Tempo vous communiquera via Moodle les modalités pour convenir d'un rendez-vous, au début de chaque semestre (en présentiel ou à distance). Cet accompagnement se déroule sur deux à trois séances par an.	
Évaluation	Rendez-vous obligatoire non évalué.	

LPLA146A / LPLB146A	« Stage Outils »	Parcours L1 ⁺
Descriptif	Le « Stage Outils » vise à acquérir les outils de base pour réussir ses études, créer du lien avec l'université, et gagner en confiance.	
Organisation/ Calendrier	Atelier divisé en deux séances d'une durée de 3h chacune, de manière alternée (semaine A ou semaine B suivant le groupe attribué), durant la période suivant la semaine de prérentrée, le mardi ou le vendredi après-midi. Sur la période de la rentrée, le service REVE transmet par mail aux étudiants le groupe qui leur a été attribué (avec jours et horaires précisés).	
Évaluation	Obligatoire (0,5 ects). Contrôle continu : un questionnaire à l'issu de chaque atelier (représentant chacun 10% de la note finale) et un devoir sur Moodle (80% de la note finale) pendant la dernière semaine de cours du semestre Contrôle terminal : un examen écrit sur Moodle à réaliser en temps limité	

LPLA146B/ LPLB146B	Atelier « Anatomie d'une langue et d'une culture »	Parcours L1 ⁺
Descriptif	Cet atelier vise à explorer en profondeur les langues et les cultures, tout en mettant l'accent sur les aspects pratiques de la méthodologie universitaire. Il offre un espace d'échange dynamique où les participants peuvent partager leurs points de vue, découvrir de nouvelles cultures et collaborer sur des projets interculturels, dans un cadre propice à l'apprentissage et à l'épanouissement personnel.	
Organisation/ Calendrier	L'atelier « Anatomie d'une langue et d'une culture » se déroule chaque semestre, de manière alternée (semaine A ou semaine B selon le groupe attribué), le mardi ou le vendredi après-midi. Durée par séance : 3h. Début des cours : courant octobre.	

	A la mi-octobre, le service REVE transmet par mail aux étudiants le groupe qui leur a été attribué (avec jours et horaires précisés) lors de <u>l'envoi de la version finale du contrat d'études</u> .
Évaluation	Obligatoire (1 ect s au semestre 1 et 1,5 ect s au semestre 2). Contrôle continu S1 : participation active (50%) et un exposé oral (50%) la dernière semaine de cours du premier semestre Contrôle continu S2 : participation active (50%) et épreuve orale et/ou écrite sous la forme d'une restitution collective à la fin du second semestre (50 %) Contrôle terminal : un devoir sur Moodle et une soutenance orale

LPLA146D/ LPLB146D	Atelier « Français »	Parcours L1*
Descriptif	Cet atelier offre une formation portant sur les compétences de base en français. Il concerne les étudiants qui nécessitent un renforcement en français pour réaliser les tâches de lecture, d'analyse et d'écriture qui leur seront demandées dans le cadre de leur cursus de licence.	
Organisation/ Calendrier	L'affectation dans un groupe de l'atelier « français » est déterminée en fonction des résultats aux <u>tests d'anglais et de français</u> que les étudiants doivent obligatoirement réaliser dès septembre, avant le début des cours. L'atelier « Français » a lieu le mardi ou le vendredi après-midi de manière hebdomadaire à chaque semestre selon le groupe attribué. Durée par séance : 1h30. Début des cours : courant octobre. A la mi-octobre, le service REVE transmet par mail aux étudiants le groupe qui leur a été attribué (avec jours et horaires précisés) lors de <u>l'envoi de la version finale du contrat d'études</u>.	
Évaluation	Obligatoire (1,5 ect s). Contrôle continu : 2 devoirs sur table au cours du semestre Contrôle terminal : un devoir sur Moodle et une soutenance orale	

LPLA146E/ LPLB146E	Atelier « Soutien en méthodologie »	Parcours L1+
Descriptif	Un atelier pour acquérir la structure méthodologique nécessaire à la réalisation des travaux universitaires (exposé, dissertation, commentaire) et mieux comprendre les attendus et les exigences des enseignants. Formation complémentaire des cours de méthodologie dispensés dans le département.	
Organisation/ Calendrier	L'affectation dans un groupe de l'atelier « français » est déterminée en fonction des résultats aux <u>tests d'anglais et de français</u> que les étudiants doivent obligatoirement réaliser dès septembre, avant le début des cours. L'atelier « Soutien en méthodologie » a lieu le mardi ou le vendredi après-midi de manière hebdomadaire à chaque semestre selon le groupe attribué. Durée par séance : 1h30. Début des cours : courant octobre.	

	A la mi-octobre, le service REVE transmet par mail aux étudiants le groupe qui leur a été attribué (avec jours et horaires précisés) lors de l' <u>envoi de la version finale du contrat d'études</u> .
Évaluation	Obligatoire (1,5 ects). Contrôle continu : 2 devoirs sur table au cours du semestre Contrôle terminal : un devoir sur Moodle et une soutenance orale

LPLA146F/ LPLB146F	Atelier « Anglais »	Parcours L1 ⁺
Descriptif	Cet atelier vise à renforcer ou à perfectionner les compétences des étudiants en anglais : grammaire, compréhension et expression écrite et orale.	
Organisation/ Calendrier	L'affectation dans un groupe de l'atelier « français » est déterminée en fonction des résultats aux <u>tests d'anglais et de français</u> que les étudiants doivent obligatoirement réaliser dès septembre, avant le début des cours. L'atelier « Anglais » a lieu le mardi ou le vendredi après-midi de manière hebdomadaire à chaque semestre selon le groupe attribué. Durée par séance : 1h30. Début des cours : courant octobre. A la mi-octobre, le service REVE transmet par mail aux étudiants le groupe qui leur a été attribué (avec jours et horaires précisés) lors de l'<u>envoi de la version finale du contrat d'études</u>.	
Évaluation	Obligatoire (1,5 ects). Contrôle continu intégral : 3 devoirs oraux/écrits au cours de chaque semestre Contrôle terminal : un devoir sur moodle et une soutenance orale	

LPLA146F/ LPLB146F	Atelier « Écriture »	Parcours L1 ⁺
Descriptif	Tourné vers la pratique de l'écriture, l'atelier laisse une grande place à la liberté et à l'imaginaire. Souvent plurilingues, les activités d'écriture proposées permettront aux étudiants d'utiliser les langues qu'ils apprennent, parlent ou aiment, et de découvrir comment changent et évoluent les langues et écritures.	
Organisation/ Calendrier	L'affectation dans un groupe de l'atelier « français » est déterminée en fonction des résultats aux <u>tests d'anglais et de français</u> que les étudiants doivent obligatoirement réaliser dès septembre, avant le début des cours. L'atelier « Écriture » a lieu le mardi ou le vendredi après-midi de manière hebdomadaire à chaque semestre selon le groupe attribué. Durée par séance : 1h30. Début des cours : courant octobre. A la mi-octobre, le service REVE transmet par mail aux étudiants le groupe qui leur a été attribué (avec jours et horaires précisés) lors de l'<u>envoi de la version finale du contrat d'études</u>.	
Évaluation	Obligatoire (1,5 ects).	

	Contrôle continu : rendu de 3 écrits au cours de chaque semestre (30%, 30%, 40%) Contrôle terminal : un devoir sur moodle et une soutenance orale
--	--

[Codes EC] (L1S1/ L1S2)	Tutorat (en langue et/ou civilisation)	Parcours L1 ⁺
Descriptif	Cet atelier vise à renforcer ou à perfectionner les compétences des étudiants en langue et civilisation en leur apportant un soutien personnalisé selon les difficultés, linguistiques ou méthodologiques rencontrées durant leur cursus d'études.	
Organisation/ Calendrier	Pour intégrer 1 ou 2 groupes de tutorat de langue et/ou de civilisation, les étudiants choisissent le(s) créneau(x) qui leur convient(nent) en fonction de leur emploi du temps et s'inscrivent directement auprès du tuteur/tutrice lors de la première séance. (Pour visualiser les créneaux disponibles, aller sur hyperplanning). Le tutorat est réservé prioritairement aux étudiants des parcours L1 ⁺ et Tempo. Durée variable (1h, 1h30, 2h). Début des séances de tutorat : consulter hyperplanning.	
Évaluation	Présence obligatoire , sans note.	

Principes généraux de la scolarité

Les principes généraux de la scolarité sont votés chaque année par le Conseil des Formations et de la Vie Etudiante et le Conseil d'administration, conformément au Code de l'éducation.

Les modalités détaillées du contrôle des connaissances, et la Charte des examens notamment, s'imposent à tous les étudiants de l'Inalco et sont consultables sur le site de l'Inalco. Les étudiants doivent en prendre connaissance attentivement : <https://www.inalco.fr/reglements-et-chartes-etudiantes>

- Le cursus de licence est réparti sur **trois années** (L1, L2, L3).
- L'année est divisée en **deux semestres**, comprenant chacun 12 semaines de cours.
- Les enseignements sont organisés en **éléments constitutifs (EC)**, regroupés en **unités d'enseignement (UE)**. Un EC correspond à un cours semestriel, identifié par un intitulé et un code alphanumérique. Le code de chaque EC commence par trois lettres indiquant la langue ou le parcours (par exemple AMH pour l'amharique, AOI pour les cours régionaux sur l'Afrique-Océan Indien), suivies d'une lettre indiquant si le cours a lieu au premier semestre (A) ou au second (B), puis d'un chiffre qui indique le niveau à partir duquel cet EC peut être choisi. Une UE est un bloc qui regroupe plusieurs EC et possède également un code spécifique.
- Chaque EC ou UE validé(e) donne droit à un certain nombre de crédits européens, dits **ECTS** (European Credit Transfer System). Une fois obtenus, ces crédits sont acquis sans limitation de durée.

- Des **passerelles** sont possibles entre la licence et les diplômes d'établissement. Les EC validés dans le cadre des UE1 et UE2 de la licence peuvent en effet être incorporés ultérieurement dans un diplôme d'établissement, et inversement.
- Chaque semestre représente 30 crédits ECTS. **Pour obtenir la licence, il faut donc valider 180 crédits ECTS.**

Contrôle des connaissances

- Le régime normal de contrôle des connaissances est le contrôle continu (intégral ou non), et l'**assiduité aux cours** est de rigueur (pas plus de 3 absences injustifiées au cours du semestre).
- Cependant, l'étudiant peut faire une demande de **régime spécial d'études (RSE)**, par exemple pour une dispense d'assiduité aux cours et de dérogation au contrôle continu, qui lui permettra de valider tout ou partie des enseignements en contrôle terminal (un examen en fin de semestre pour chaque EC). La procédure et le formulaire de demande de RSE sont disponibles sur la page suivante :

<https://www.Inalco.fr/demande-de-regime-special-detudes-rse>

Rappel : Il n'est pas possible de changer de régime d'études (contrôle continu ou régime spécial d'études) en cours de semestre (sauf cas exceptionnel dérogatoire).

- Une session d'examen est organisée à la fin de chaque semestre. Les étudiants ayant validé le contrôle continu intégral (CCI) ne passent pas l'examen terminal du semestre, à la différence du contrôle continu classique.
- Les étudiants ayant échoué au contrôle continu ou à la première session d'examens peuvent se présenter à la **session de rattrapage** organisée pour les deux semestres à la fin de l'année universitaire.
- Modalités de validation et de compensation :
 - Les notes obtenues aux EC d'une même UE **se compensent** entre elles :
 - Une UE est validée si la moyenne des notes des EC qui la composent est supérieure ou égale à 10.
 - Il peut y avoir compensation entre les notes des UE d'un même semestre, sous réserve d'avoir obtenu la note minimale de 8 à chacune des UE.
 - De même, il y a compensation entre les deux semestres d'une même année, à condition que la moyenne de chaque semestre soit supérieure ou égale à 8. Les étudiants qui n'ont pas validé leur semestre peuvent se présenter au rattrapage.
 - Il n'existe pas de compensation entre années, ni entre des EC appartenant à des UE distinctes, ni entre des UE appartenant à des semestres différents. Le calcul de la moyenne se fait à l'issue de chaque session, pour chaque semestre : en janvier et en mai, puis en juin-juillet.
 - En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'un EC, aucune moyenne ne peut être calculée pour l'UE correspondante ni pour le semestre, et les règles de compensation ne peuvent pas s'appliquer. L'étudiant est alors défaillant.

• Les modalités détaillées du contrôle des connaissances sont consultables sur le site de l'Inalco. Les étudiants sont vivement encouragés à lire attentivement ce document : <https://www.Inalco.fr/reglements-et-chartes-etudiantes>

• Lexique du relevé de notes

ABI : Absence injustifiée

ABJ : Absence justifiée

ADM : Admis

AJ : Ajourné

DEF : Défaillant : la moyenne n'a pas pu être calculée car l'étudiant ne s'est pas présenté à certaines épreuves

AJAC : Ajourné autorisé à continuer (passage conditionnel en année supérieure de licence)

Pour un passage conditionnel en deuxième année de licence, les deux conditions suivantes sont cumulatives. Il faut :

- avoir validé un semestre de première année ;
- avoir obtenu une moyenne minimum de 8 sur 20 au semestre de première année non validé

Pour un passage conditionnel en troisième année de licence, les trois conditions suivantes sont cumulatives. Il faut :

- avoir intégralement validé la première année
- avoir validé un semestre de deuxième année ;
- avoir obtenu une moyenne minimum de 8 sur 20 au semestre de deuxième année non validé.

Mobilités et séjours à l'étranger

Mobilités hors erasmus +

L'Inalco a conclu des accords Erasmus+ avec certaines universités. Les étudiants inscrits en licence (à partir de la L2) ont la possibilité de déposer leur candidature pour effectuer un ou deux semestres d'études dans l'un de ces établissements, avec la possibilité de bénéficier d'une aide à la mobilité. Voir les détails sur le site de l'Inalco : <https://www.Inalco.fr/mobilites-hors-erasmus>

Mobilités Erasmus+

L'Inalco a conclu des accords Erasmus+ avec certaines universités. Les étudiants inscrits en licence (à partir de la L2) ont la possibilité de déposer leur candidature pour effectuer un ou deux semestres d'études dans l'un de ces établissements, avec la possibilité de bénéficier d'une aide financière de la Commission européenne. Voir les détails sur le site de l'Inalco : <https://www.Inalco.fr/mobilites-erasmus>

Aide au voyage de l'Inalco

Les étudiants peuvent bénéficier d'une aide au voyage de l'Inalco, en vue d'effectuer un séjour en immersion et de découverte d'un pays dont la langue est étudiée durant le parcours universitaire effectué à l'Inalco, pendant les vacances d'été. Cette aide, octroyée sous certaines conditions, finance les coûts de transport vers le pays de destination. Pour plus de renseignements, consulter le site de l'Inalco : <https://www.Inalco.fr/aide-au-voyage>

Informations pratiques

Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco)

65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris

Tél. +33 (0)1 81 70 10 00.

<https://www.Inalco.fr/>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France ».

Inscription administrative

L'accès en 1^{re} année de licence se fait via la plateforme [Parcoursup](#)

Des admissions directes aux niveaux L2 et L3 sont également possibles sous conditions via Ecandidate.

Les modalités et le calendrier des inscriptions sont consultables à l'adresse ci-dessous :

<https://www.Inalco.fr/inscriptions-administratives>

Etudiants internationaux : <https://www.Inalco.fr/candidater-un-cursus-diplomant>

Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique est obligatoire pour assister aux cours et se présenter aux examens, et consiste à déclarer les cours que vous comptez suivre (même s'ils sont obligatoires). Elle se fait en ligne une fois l'inscription administrative validée. Voir la procédure détaillée sur le site de l'Inalco : <https://www.Inalco.fr/inscriptions-pedagogiques>

Pour les étudiants qui suivent le parcours L1⁺ et le parcours Tempo, voir la procédure détaillée sur le site de l'Inalco :

-Parcours L1⁺ - Guide IPWEB - étapes à suivre

<https://www.Inalco.fr/formations/le-parcours-l1>

-Parcours Tempo 1.1 - Guide IPWEB - étapes à suivre

<https://www.Inalco.fr/formations/le-parcours-tempo>

Attention : pour certains choix d'enseignements, notamment les EC/enseignements d'ouverture d'UE4 de L2 et L3, l'inscription pédagogique doit être complétée auprès du secrétariat pédagogique.

Secrétariats pédagogiques

Le secrétariat pédagogique gère les inscriptions pédagogiques, les notes, et la validation d'acquis (il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

Direction de la scolarité

Secrétariat pédagogique – département AOI

Secretariat.afrique@inalco.fr

Bureau 3.41A

Par ailleurs, pour l'inscription pédagogique et les changements de groupes des matières liées aux parcours L1⁺ (UE3) et Tempo 1.1 (UE1 et UE4), les étudiants doivent s'adresser au secrétariat Réussite, qui est le secrétariat dédié aux parcours aménagés :

secretariat-reussite@Inalco.fr

Bureau 3.24

Tél : 01 81 70 11 05 / 01 81 70 10 10.

Autres liens utiles

- Brochures pédagogiques du département AOI : <https://www.inalco.fr/afrique-et-ocean-indien>
- Brochure parcours L1⁺ : <https://www.Inalco.fr/licences-llcer-parcours-de-reussite-amenages>
- Brochures pédagogiques du parcours Tempo : <https://www.Inalco.fr/formations/le-parcours-tempo>
- Tutorat <https://www.Inalco.fr/tutorat>
- Emplois du temps : <https://planning.Inalco.fr>
- Planning des examens : <https://www.Inalco.fr/examens>
- Plateforme pédagogique Moodle : <https://moodle.Inalco.fr>
- Espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.Inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens.)
- Bourses et aides diverses : <https://www.Inalco.fr/bourses-et-aides-sociales>
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr>

Calendrier universitaire

Le calendrier de l'année universitaire :

<https://www.Inalco.fr/calendrier-universitaire>

Les réunions et journées de rentrée :

<https://www.Inalco.fr/actualites/> ou <https://www.Inalco.fr/agenda>

Ressources utiles pour les étudiants

Associations étudiantes

AFRINALCO, association des étudiant.e.s du département Afrique – Océan indien :
afrinalco@gmail.com

L'Inalco regroupe plus d'une vingtaine d'associations étudiantes, qui participent pleinement à la vie et à l'animation de l'établissement : tout au long de l'année, elles vous proposent des activités hebdomadaires, des journées culturelles, ou des événements et stands ponctuels (vente de nourriture, tombola, collectes ...) dans le Hall du 2^e étage !

Liste des associations disponibles sur la page :

<https://www.Inalco.fr/associations-etudiantes-de-Inalco>

Association des anciens élèves et amis des langues orientales - AAÉALO

Depuis 1927, l'AAÉALO rassemble anciens élèves et amis des langues orientales, favorisant la solidarité, les échanges professionnels et le rayonnement des études d'orientalisme dans le monde entier.

Plus d'informations :

<https://www.Inalco.fr/aaealo-association-des-anciens-eleves-et-amis-des-langues-orientales>

Réseau ALUMNI

En 2016, l'Inalco lance avec l'association des anciens élèves et amis des Langues O' son réseau à vocation professionnelle : le réseau Inalco Alumni. Il permet à chacun de faciliter les rencontres, dynamiser sa trajectoire professionnelle, débattre avec des experts du monde des civilisations et des langues, progresser dans sa discipline et mettre à jour ses connaissances.

Avec plus de 80 000 diplômés à travers le monde, l'Inalco compte parmi ses illustres alumni des linguistes, diplomates, PDG de grandes entreprises, députés, etc. Les alumni de l'Inalco sont présents à l'international dans divers secteurs : langues, communication, commerce international, relations internationales, enseignement et recherche, luxe, tourisme, culture.

<https://alumni.Inalco.fr/fr/>